

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le jeudi 13 janvier 2011 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Absents/excusés : M. David DEL PESO / Suppléante : Melle Christelle CREPIN
M. Hervé LASNE / suppléant : Mme Dominique RAIMBERT
M. Ludovic BOUILLY-ARNOULT, non remplacé

Secrétaire de séance : M. Fabrice CHABOCHE

Le Comité Syndical,

- Autorise le Président à signer le renouvellement de la convention M.S.A., pour 2011. Le prix de la visite médicale reste inchangé (81.00 €/ agent).
- Autorise le Président à signer la nouvelle convention piscine avec la Communauté de Communes du Bonnevalais (compétence acquise récemment).
- Concernant l'implantation de la classe modulaire :
 - Suite à appel d'offre, retient le cabinet ESNAULT pour l'établissement du permis de construire de la classe modulaire, pour un montant de 1 200.00 € H.T..
 - Après avoir pris connaissance du coût estimatif de la classe avec les options proposées par les différents constructeurs, décide d'entendre l'analyse des offres par les entreprises.
 - Retient les estimations pour un montant de 88 500.00 € H.T., dans l'attente d'une décision définitive afin de solliciter les subventions dans les délais impartis selon le plan de financement suivant : Etat (D.E.T.R.) : 30 % (plafonnés à 70 000.00 €), Conseil Général (F.D.A.I.C.) : 30 % (plafonnés à 40 000.00 €) et réserve parlementaire auprès du Député, Mr Philippe VIGIER : 10 000.00 €.

Le Président,
François WISSOCQ.